



Assemblée Générale Ordinaire du Club GV Ste Foy Les Lyon du 29 Novembre 2022

Vote des Résolutions

Consignes de vote par correspondance :

Toutes les pages du formulaire de vote doivent être renseignées.

Pour ceux qui ont demandé à recevoir les documents via mail, le formulaire de vote peut être complété soit manuellement après impression ou électroniquement.

Pour pouvoir envoyer le formulaire de vote rempli manuellement, vous pouvez prendre les pages en photo et les intégrer à votre mail réponse.

Le formulaire de vote complété est à renvoyer avant le 22/11/2022 soit par mail (gymvolontaire-069114@epgv.fr), soit par courrier dans la Boîte aux lettres de l'Association :

GV Ste Foy les Lyon
19 rue de Chavril
69110 Ste Foy les Lyon

Nom adhérent (obligatoire) :

Prénom adhérent (obligatoire) :

Date (obligatoire) :



Vote des Résolutions

Comment exprimer son choix ?

Chaque résolution doit être votée ; sont acceptées comme expressions de vote par résolution :

. une et une seule X dans une case

ou

. deux lignes rayées ; la ligne non rayée est considérée comme le choix du vote.

Tout autre forme d'expression de vote ne sera pas acceptée et comptabilisée lors du dépouillement des votes.

1ère Résolution :

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE par la PRESIDENTE

Pour : j'approuve

Contre : je n'approuve pas

Abstention : je m'abstiens

2ème Résolution :

RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2021 / 2022

Pour : j'approuve

Contre : je n'approuve pas

Abstention : je m'abstiens

3ème Résolution :

PRESENTATION et APPROBATION de BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 2023

Pour : j'approuve

Contre : je n'approuve pas

Abstention : je m'abstiens